

Mesdames,  
Messieurs,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous accueille aujourd'hui pour cette première réunion de la toute nouvelle Coordination provinciale luxembourgeoise d'accueil durant le temps libre.

Cette nouvelle structure s'inscrit dans le travail qui est réalisé depuis 2002 au sein du service Egalité des chances, attaché au Département des affaires sociales et hospitalières dont j'assume la responsabilité.

Une des missions de ce service est la promotion de l'égalité des femmes et des hommes sur le plan socio-économique, dans la vie sociale et dans l'accès aux lieux de décision.

Concrètement, le service Egalité des Chances met sur pied des projets en matière de politique d'égalité avec les communes et les organismes d'intérêt public dépendant de ces communes, avec les entreprises locales, le monde associatif local et les organismes d'insertion.

Au niveau de l'accueil de l'enfance, nous bénéficions déjà d'une expérience via le service « Accueil assistance » créé le 1<sup>e</sup> septembre 2006 avec comme mission initiale la garde d'enfants malades à domicile, la veille en milieu hospitalier et le remplacement de personnel en milieu d'accueil.

Un projet né suite à une enquête sur l'accessibilité des femmes à l'emploi et à la formation qui avait été réalisée par mon Département.

Une des réponses apportées aux conclusions de l'enquête a été la création d'un service de garde d'enfants malades ou hospitalisés pour permettre aux mamans, qui doivent le plus souvent s'occuper des enfants malades, de faire face à ces problèmes de la vie quotidienne tout en continuant à travailler.

Accueil Assistance connaît une véritable « success story » tant au niveau de l'utilisation des services offerts qu'à la qualité de ceux-ci. Ce pour quoi je tiens à les féliciter. Pour donner quelques chiffres : il y a eu 584 jours de garde en 2007 et 1.035 en 2008, soit une fréquentation doublée !

De plus, l'initiative génère, depuis 2006, un nombre d'emploi intéressant.

Actuellement 9 ETP  $\frac{1}{4}$  sont employés soit 13 personnes.

Nous avons créé un appel d'air et démontré que ce type de service pouvait être viable.

Preuve en est, depuis les débuts de notre service, d'autres nous ont imités et un 4<sup>e</sup> volet consacré à la garde d'enfants porteurs d'un handicap a été inauguré en mars dernier.

L'ASBL Promemploi fait partie de ce projet, tout comme la Région wallonne, la Communauté française et les communes.

Afin de contribuer à améliorer les conditions d'accueil des enfants de 3-12 ans, en province de Luxembourg, nous avons été sollicités par l'ONE et Promemploi pour développer un partenariat. Celui-ci porte sur la mise en place d'actions concertées et d'un réseau d'information afin de développer une politique coordonnée en matière d'accueil extra scolaire des enfants de 3 à 12 ans sur l'ensemble du territoire provincial.

C'est bien évidemment avec beaucoup de plaisir que nous avons répondu favorablement à cette demande.

Pour bien comprendre cette mission, vous devez savoir que la notion de temps libre correspond aux activités autonomes encadrées et aux animations éducatives, culturelles et sportives, auxquelles peuvent participer les enfants en dehors du temps scolaire c'est-à-dire avant et après l'école, les mercredis après-midi, les week-ends et les congés scolaires.

Concrètement, dans les limites des crédits budgétaires disponibles, la province assure la logistique liée aux réunions de la coordination provinciale ATL et de son comité de pilotage.

Il se compose de 2 représentants de la Province de Luxembourg, dont un membre du Service Egalité des Chances, de 3 représentants de l'Administration de l'ONE Luxembourg, de 2 représentants de l'ASBL Promemploi et de 2 représentants des Coordinations communales ATL.

Le comité de pilotage est chargé de regrouper les coordinations provinciales ATL en une coordination provinciale, de proposer des actions concertées et d'établir, sur base des besoins, des attentes des membres, un calendrier annuel des thèmes de travail.

Ces informations seront relayées vers la Commission de pilotage de la formation continuée de l'ONE.

Promemploi est chargé d'assurer notamment le secrétariat du comité de pilotage et de la coordination provinciale ATL, d'inviter les membres et de rédiger les comptes-rendus des réunions.

L'ONE quant à elle est chargé d'inviter les membres et peut organiser des actions d'accompagnement.

Une évaluation du fonctionnement de la coordination provinciale ATL, de son comité de pilotage et de l'atteinte de ses objectifs sera réalisée annuellement.

Voilà, Mesdames, Messieurs, cher(e)s ami(e)s, l'essentiel de ce que je souhaitais vous dire pour débiter cette journée que je dois malheureusement quitter au plus tard à 11 heures mais qui, je l'espère, sera très fructueuse.

Je vous remercie de votre attention et cède la parole à Benoît Parmentier, administrateur général à l'ONE.

Jean-Marie CARRIER

Député provincial

Rue du Luxembourg, 15B

6900 – MARCHE

Tel : 084/31.22.66.

Fax : 084/31.64.88.

[carrierjm@province.luxembourg.be](mailto:carrierjm@province.luxembourg.be)